

PER
A-564



Éditorial

par Louise Guillemette-Labory



Louise Guillemette-Labory, présidente

Forum «Lire pour réussir»

Durant les derniers mois, j'ai profité de chaque occasion qui m'était offerte, tant dans *Corpo Clip* qu'au congrès, pour vous entretenir d'un projet qui nous tient à coeur, le forum «*Lire pour réussir*». Il s'agit d'un projet pour lequel nous travaillons conjointement avec l'ASTED et l'APSDS.

Comme la publicité l'indique, «les mordus de la lecture» ont rendez-vous les 10 et 11 novembre 1993, à l'hôtel Reine Élisabeth, à Montréal. Ils rencontreront des gens d'univers différents mais qui ont un point en commun : l'amour de la lecture. Ces personnes accordent une grande valeur à la lecture aussi bien à titre individuel qu'à titre de projet de société.

Nous nous sommes trop longtemps contentés de dénoncer la faiblesse des jeunes Québécois et Québécoises en matière de lecture et d'écriture. Il est maintenant temps de répondre à ce signal d'alarme par des actions concrètes. Le forum «*Lire pour réussir*» en est une première qui entraînera certainement d'autres actions. Il devrait se conclure sur une note d'engagements, de la part d'individus et de groupes importants de notre société, à poser des gestes concrets pour améliorer l'accès à la lecture pour tous au Québec.

Nous, les bibliothécaires, sommes de ceux qui, au delà du milieu de travail, rendent la lecture accessible à un grand nombre de personnes. Il est donc primordial que nous prenions part en grand nombre à ce forum. C'est aussi une invitation à venir partager cette responsabilité.

Si vous désirez avoir plus d'information, vous pouvez communiquer avec Flair communications au (514) 282-0605 ou au bureau de la Corporation qui se fera un plaisir de vous répondre.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**

Josée Saint-Marseille, présidente
Daniel Boivin
Roger Drouin (*révision & relecture*)
Renée Dumas
Sylvie Héту
Sylvie Roy
Louise Tousignant

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Suite 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618

Mise en page: Linda Bernier (C.B.P.Q.)

Adresse de correspondance de la C.B.P.Q.

Les membres de la C.B.P.Q. qui désirent envoyer du courrier au secrétariat sont priés de nous écrire au 307, rue Sainte-Catherine Ouest, et d'omettre l'adresse de retour figurant sur les enveloppes brunes. Cette adresse n'est pas la nôtre, il s'agit plutôt de l'adresse de notre service de courrier.

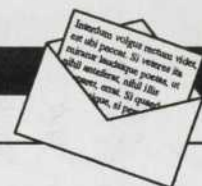
Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	3
Nouvelles technologies	9
De nouveaux horizons	11
À l'agenda	12

ISSN 0843-140X

Nouvelles des comités

par Régine Horinstein



Formation continue

Le programme de formation continue 1993-1994 a été complété cet été et envoyé à tous les membres. Le contenu du programme s'est enrichi de 3 séminaires et de 11 activités de formation dont deux à Québec. Le comité s'est efforcé d'offrir cette année des activités en dehors de Montréal, la capitale Québec étant un excellent bassin pour le Bas-du-Fleuve et la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Autre nouveauté, deux activités de soutien à la recherche d'emploi sont offertes gratuitement aux membres sans travail et pour la saison d'automne 1993 et pour l'année 1994, si le besoin est manifesté. Rappelons que le programme de formation continue est conçu de concert avec l'EBSI. L'école a retenu cette année la formule de deux séminaires sur l'animation et les télécommunications plutôt qu'un cours d'été.

Pour plus d'information sur le programme, contactez le secrétariat de la C.B.P.Q.

Congrès 1994

À peine avons-nous tourné la page sur le succès du congrès 1993 traitant des réseaux, que déjà le comité 1994 travaille à l'élaboration du prochain thème. Au cours de l'été, un petit groupe de bibliothécaires s'est réuni pour une séance de remue-méninges, sous la direction de la présidente du comité, Johanne Courtemanche. Ce groupe avait la rude tâche d'ordonner d'une part les réflexions suscitées par les présentations du congrès 93 et de voir aux suites possibles à leur donner et, d'autre part, de remettre en perspectives les préoccupations actuelles des bibliothécaires dans le contexte social et économique que l'on connaît.

Après mûres réflexions, le thème suivant a été proposé : «**Services d'information, technologies, connaissance - où est le leadership?**» De quoi provoquer en effet bien des réflexions sur les rôles et choix que devront nécessairement faire les bibliothécaires à l'avenir. **Les dates : 26 au 28 mai 1994** à Terrebonne, porte d'entrée de la région de Lanaudière.

La C.B.P.Q. - 25 ans déjà

En 1994 la Corporation fêtera son 25^e anniversaire d'existence. Dans le cadre de cet événement, diverses activités s'échelonneront sur toute l'année avec un accent mis particulièrement au moment du 25^e congrès. Pour l'élaboration d'un programme intéressant et la gestion de son déroulement, la C.B.P.Q. est à la recherche de membres dynamiques et pleins d'idées. Appelez en nombre au secrétariat si vous voulez devenir membre du comité temporaire. *Suite à la page 5*

Nouveaux membres du 8 août 1992 au 16 septembre 1993

La C.B.P.Q. est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses 73 nouveaux membres

ABÉCASSIS, Joëlle
ALLEN, Manon
BARBE, Jean-François
BLAIR, Iain Fraser
BONIN, Kenneth Roy
BONNEAU, Denis
BOURGAULT, Jean-Daniel
BUSSIÈRE, Hélène
CAMPEAU, Nicole
CAOJETTE, Diane
Hélène
CARDINAL, Julie
CHAN-SENG, Jacqueline
CHAUSSE, Pierre-Paul
COMTOIS, Ginette
COURTEMANCHE, Johanne
CRAIG, Hélène
DALLAIRE, François

DÉSILETS, Marie
DUPUY SALLÉ, Françoise
DUBOIS, Edith
DUCHESNE, André
FROIDEFOND, Jacqueline
GAUTHIER, Nathalie
GRIMARD, Nicole
GUIBAULT, Lise
HAMEL, Marie-Claire
HAMELIN, Chantal
HUARD, Guy
HUNEAULT, Mireille
JANIK, Sophie
JULIEN, Elaine
KALISKI, Michèle
LABONTÉ, Éric
LAVIGUEUR, Philippe
L'ÉCUYER, Ève
LEFEBVRE, Gilbert

LEGAULT, Maryse
LÉONARD, Nathalie
MARCOTTE, Louise
MARTEL, Sylvain
MASSÉ, Sophie
MEDESAN, Anca Cristina
MESSIER, Jacques
MOREAU, Nicole
MOORE, Deirdre
NÉMORIN, Marie Kettelie
NGUYEN DUONG, Kim
Mychau
NIMIJEAN, Gregory Gary
William
NKEMBE, Théophile
PAIEMENT, Viviane
PANET-RAYMOND, Anick
PARENT, Marie-Hélène
PAUL, France

PAYEUR, Jean
PELLETIER, Chantal
PÉTRIN, Hélène
PICHÉ, Michel Jr.
PILON, Isabelle
POULIN, Claudette
PRINCE, Denise
REID, Thomas
SAVARD, Madeleine
SCARFO, Line
SCHAPER, Lucia
TABAH, Albert N.
TESSIER, Louise
THÉRIAULT, Michel
TOUITOU, Cécile
TRÉPANIÉ, Luc
VAN NUFFEL, Daniel
VÉZINA, Louis
VIENS, Manon
WALD, Malcolm D.



La Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu et le bon vin

Lors du dernier congrès de la Corpo tenu à Saint-Jean-sur-Richelieu, la Bibliothèque municipale a accueilli les participants par une visite guidée suivie d'une réception bien arrosée. Camille Bricault, directrice de la bibliothèque et Lise Gosselin, son adjointe, ont conjugué leurs efforts pour offrir un accueil chaleureux, agrémenté d'une dégustation de vins locaux et d'un buffet bien garni. Une réception unanimement appréciée.

Mini-répertoire : réseaux formels et informels en bibliothéconomie

Ce mini-répertoire (57 pages), produit par Linda Laberge pour le congrès 1993 et distribué aux participants, est disponible au secrétariat de la C.B.P.Q. au montant de 2 \$. Pour obtenir une copie veuillez appeler au 845-3327.

Visite de la nouvelle bibliothèque de l'Université Concordia

Dans le cadre de l'activité de formation continue du 3 décembre 1993, la C.B.P.Q. planifie une visite guidée de cette nouvelle bibliothèque. L'Université Concordia est prête à organiser une autre visite au printemps 1994 selon l'intérêt et la demande. Si cette visite en 1994 vous intéresse, veuillez communiquer avec le secrétariat qui va coordonner cette activité en respectant les critères mentionnés.

Étude des échelles de salaire 1993 des bibliothécaires

Cette étude publiée à chaque année sera diffusée en décembre 1993. En regard des négociations du secteur public en cours cet automne et dont les conséquences se feront sentir sur les conditions salariales des bibliothécaires du milieu public et scolaire, nous avons préféré différer la publication pour rendre compte le plus possible de la situation actuelle.

Les nouveautés au centre de documentation de la C.B.P.Q.

«The impact of the special Library on corporate decision-making». Joanne G. Marshall, SLA, 1993.

«Description bibliographique normalisée des publications en série» ed. révisée. BNQ, 1993.

«Designing Information : new roles for librarians» edited by Linda C. Smith & Prudence W. Dalrymple. GSLIS Univ. of Illinois, 1993.

Catalogue des publications de L'Assemblée nationale. 1993.

Dans le cadre d'échanges de revue, la Corporation reçoit maintenant la revue:

«Lectures» de Belgique dont le numéro de mars-avril contenait un dossier sur Hans Christian Andersen.

«La bibliothèque de l'école... un service de ressources et d'information». Dossier 1992-1993 réalisé par la Direction générale des ressources

didactiques et de la formation à distance du ministère de l'Éducation.

«Décentralisation, régionalisation et action culturelle municipale». Actes du colloque, Chaire de gestion des arts, HEC, 1993.

«Les bibliothèques scolaires au Québec - sources bibliographiques 1980-1992» par Paulette Bernhard, APSDS. (302 références de documents parus essentiellement au Québec).

Diplôme post-maîtrise en bibliothéconomie

L'École de bibliothéconomie et sciences de l'information de l'Université McGill considère la possibilité d'offrir ce type de formation d'une valeur de 30 crédits dès septembre 1994. Ce programme aurait pour objectif de fournir aux praticiens une formation continue et une mise à jour de leurs connaissances. Il s'adressera aux personnes ayant déjà une maîtrise et trois ans d'expérience pratique.

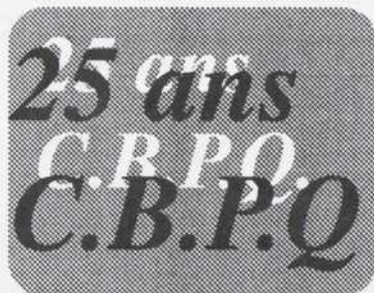
ADBS

L'Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés a décidé de faire disparaître graduellement le nom correspondant au sigle ADBS pour le remplacer par l'Association des professionnels de l'information et de la documentation. Ce changement veut répondre à l'ambition qu'a l'ADBS de regrouper l'ensemble des professionnels et non seulement l'ensemble des documentalistes. De plus, cette image lui permettra de mieux s'identifier à l'étranger; la traduction de documentaliste étant difficile.

Téléapprentissage, outil de formation de l'avenir

En 1992 dans son rapport «Inventing our Future : an Action for Canada's Prosperity», le Comité directeur de la prospérité, parrainé par le gouvernement, affirme qu'il faut adopter des technologies d'information et de télécommunications pour mettre au point de nouveaux modes d'apprentissage. Il semble cependant qu'au Canada les entreprises n'ont pas encore saisi cet avantage de la formation grâce au téléapprentissage. Les Américains ont pour leur part intégré l'audiographie et la vidéoconférence à leurs programmes de formation des secteurs public et privé. Au Canada, c'est l'Université d'Ottawa qui est la figure de proue du téléenseignement. Les universités Laurentienne (Sudbury) et York (Toronto) ont elles aussi adopté la vidéoconférence. Parfois seule possibilité pour offrir certains cours, le téléapprentissage est la voie de l'avenir économique, qui permet une formation sur place tant des employés que des étudiants. Réussira-t-on à convaincre les entreprises et les gouvernements d'offrir ces services de formation moins coûteux à leurs employés?

1969



1994

Nominations

Diane Baillargeon est passée du Cégep de Trois-Rivières à l'Université du Québec à Trois-Rivières comme S.M.T.E., référence en psychologie.

Claudette Poulin est la nouvelle directrice du service de la bibliothèque municipale de Mirabel.

Sylvie Labrosse est dorénavant bibliothécaire de référence à l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert.

Daniel Legault est bibliothécaire de référence à l'UQAM après un passage au Cégep de la Pocatière à titre de S.M.T.E.

Monique Desrochers, ancienne analyste documentaire à la Bibliothèque nationale du Québec, travaille à présent à la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

Sylvie Maillé est bibliothécaire à l'Hôpital Saint-Charles-Borromée.

Ginette Comtois travaille à Industry, Science and Technology du Communications Research Centre à Ottawa.

Diane Lafortune qui était auparavant à la bibliothèque de la Ville de Montréal, est maintenant SMTE à la Commission scolaire de Valleyfield.

Claire Dubois est passée de l'Institut Nazareth et Louis Braille à la bibliothèque de mathématiques de l'Université de Montréal.

Gilberte Saint-Pierre est bibliothécaire au Centre hospitalier régional de Sept-Iles.

Jacinthe Beaulieu est bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Québec.

Geneviève Dumouchel travaille au service de catalogage de l'Université de Montréal.

Bernard Jobin est bibliothécaire à l'IRSST.

Joanne Leduc, qui travaillait à la bibliothèque de la Ville de Montréal, est devenue conseillère en implantation et formation chez Gestion documentaire Bestseller inc.

Amapola Alares travaille à la Coalition des aîné(e)s du Québec à titre de bibliothécaire.

Jacinthe David, auparavant chez Sodarcane inc., est passée à la Bibliothèque nationale du Québec.

Sylvie Cournoyer est bibliothécaire à la Société nationale d'information. Elle était bibliothécaire chez Documensa.

Francine Piché est la directrice générale de la Maison de la culture Bonsecours de Joliette.

Anca Medesan est bibliothécaire à la Bibliothèque Vanier de l'Université Concordia.

Richard Loranger travaille au Cégep de Trois-Rivières à titre de S.M.T.E.

Jean-Paul Lessard est libraire au Boulon d'Ancre à Rouyn-Noranda.

Lisa Tanguay est libraire-gérante à la librairie Alpha inc. à Gaspé.

Jacques Filiatrault est directeur de la Bibliothèque régionale Chaleur au Nouveau-Brunswick.

Lyne Des Ruisseaux est S.M.T.E. aux Services documentaires multimédias.

Gregory Gary William Nimjean est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque municipale de Saint-Laurent.

Mireille Huneault est directrice des publications chez Documensa.

Louise Tousignant, membre du comité de rédaction de Corpo Clip, est dorénavant bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Canada, section des dons et des échanges.

Diane Boulé, qui était la directrice de la Bibliothèque municipale de Mirabel, est maintenant directrice à la Bibliothèque municipale de Magog.

Paulette Bernhard, professeure agrégée à l'EBSI, a été nommée présidente et trésorière de la «Section des bibliothèques scolaires» durant le congrès de l'IFLA tenu à Barcelone (Espagne) du 22 au 28 août 1993. Elle était à la fois invitée à titre d'observatrice au séminaire de pré-session sur «les bibliothèques scolaires dans les pays en développement» et conférencière au congrès de l'IFLA. Sa conférence a porté sur «Identification et définition des principales méthodes de recherche utilisées en BSI». Une copie des recommandations émises à la fin du séminaire de pré-session et publiées dans IFLA EXPRESS est disponible à la C.B.P.Q.

Gilles Gallichan à la Société des Dix

Gilles Gallichan, de la Direction des archives et de la gestion des documents de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, a été choisi pour occuper le fauteuil numéro 3 à la Société des Dix en remplacement de Luc Lacourcière, décédé.

La Société des Dix, officiellement constituée en 1935, est composée d'historiens qui se réunissent régulièrement autour d'une bonne table pour discuter et fraterniser. Leur devise est d'ailleurs: *Frater adjutus a fratre*. Sois un frère pour ton frère.

Les Dix doivent écrire chacun un article par année sur un sujet de leur choix et ces articles sont publiés dans les Cahiers des Dix aux éditions *La Liberté*. Des sommités en histoire font partie de la liste des membres de la Société.

Mémoire sur la discrimination salariale des femmes bibliothécaires

À partir d'un cas de discrimination salariale porté devant la Commission des droits et libertés de la personne du Québec par les bibliothécaires de la fonction publique québécoise, un mémoire, présenté en vue de l'obtention du grade de maître ès arts, propose des éléments sociologiques additionnels propices à une meilleure compréhension de la discrimination que subissent les femmes sur le marché du travail.

En plus de proposer des pistes vers une redéfinition du concept «travail», ce mémoire de maîtrise traite des nouvelles orientations des luttes des femmes pour l'égalité et du discours orienté sur la différence entre les sexes sur le marché du travail visant ainsi à susciter de futurs travaux de recherche. L'auteur du mémoire est Katie Hamilton de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Le titre du mémoire est le suivant: «La discrimination salariale des femmes sur le marché du travail: le cas des bibliothécaires de la fonction publique du Québec (1981-1991).

Départ de monsieur Prémont

Monsieur Jacques Prémont, tour à tour directeur et directeur général de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale depuis 1969, a pris sa retraite au début de septembre.

Monsieur Prémont avait, avant de se voir confier les rênes de la Bibliothèque, occupé le poste de greffier du Conseil exécutif (à partir de 1962) et celui de greffier en Loi de la Législature (1960-1962). Précédemment, monsieur Prémont avait pratiqué le droit à Québec.

Le passage de monsieur Prémont à la Bibliothèque aura été marqué par l'arrivée de professionnels (bibliothécaires et agents de recherche), par la structuration de l'organisme, par la spécialisation des services et des collections, par la multiplication des produits, par la modernisation de l'équipement (informatisation depuis 1979), etc. Bref, la Bibliothèque que l'on connaît maintenant est fort différente de celle du début des années 70.

Au cours de son mandat, monsieur Prémont s'est employé avec succès à développer et à entretenir des contacts fructueux avec les associations professionnelles québécoises et internationales. Il fut même l'un des membres fondateurs de l'Association des bibliothécaires parlementaires du Canada et il en fut le président par la suite. Les liens établis avec le milieu associatif et les autres bibliothèques de la Fonction publique illustraient, on ne peut mieux, l'intuition de monsieur Prémont à l'égard de l'importance des réseaux documentaires et de l'évolution quasi inéluctable vers la bibliothèque «sans murs» ou immatérielle.

Suite de la page 2

Fonds de recherche en bibliothéconomie

Un dépliant sur les critères et modalités d'attribution de fonds de recherche de la C.B.P.Q. pour l'année 1994 est actuellement disponible en s'adressant au secrétariat. La date limite pour la présentation d'un projet est le 31 janvier 1994. Les membres du comité ad hoc d'attribution de fonds sont: M^{me} Suzanne Dragatsi, MM. Robert Aubin et Gérard Mercure.

Salon des affaires 1993

Du 30 septembre au 3 octobre prochain se tiendra le Salon des affaires à la Place Bonaventure. La Corporation et l'EBSI financeront la participation d'étudiants de 2^e année par la location d'un stand au salon. Les étudiants ont pour mandat de faire connaître aux visiteurs les multiples services d'information que peuvent offrir les bibliothécaires. Ils s'aideront d'outils informatiques pour démontrer l'utilisation des technologies dans la recherche d'information. La Corporation assurera une présence au stand pour publiciser ses activités et son rôle professionnel, tandis que l'EBSI présentera son programme de Maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information.

Sur un ton badin, on a déjà noté dans *Première lecture* (février 1992), le bulletin interne du personnel de l'Assemblée nationale, la longévité administrative des bibliothécaires parlementaires. De fait, sept conservateurs seulement auront dirigé la Bibliothèque entre 1867 et 1993. C'est dire que les conservateurs seront restés, en moyenne, dix-huit ans en fonction. Le tenant de la couronne reste Pamphile-Lemay (25 ans). Mais il aurait pu être détrôné par monsieur Prémont à qui il ne manquait qu'un an de service.

Service du Programme de dépôt

La *Liste hebdomadaire des publications du gouvernement du Canada* est maintenant disponible sous deux nouveaux formats: électronique (en-ligne) et cassette sonore. Depuis le printemps dernier, cette publication est, en effet, disponible en-ligne via FreeNet. Pour y avoir accès, il faut se rendre à la rubrique The Government Centre, puis à Federal Government et enfin, à Canada Communication Group. La version sur cassette sonore est disponible depuis juillet dernier.

Publication gratuite pour les jeunes

Le Secrétariat d'État du Canada a publié pour célébrer la Fête du Canada un jeu intitulé *La grande aventure canadienne (The Great Adventure, en anglais)*. Ce dernier s'inspire du concept du jeu *Quelques arpents de pièges*. Les questions, bien sûr, portent sur le Canada. Vous pouvez l'obtenir gratuitement en vous adressant au Secrétariat d'État du Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0A6.

Bibliographie

Le Centre de développement des bibliothèques de la Bibliothèque nationale du Canada a publié une bibliographie intitulée *Publications du gouvernement fédéral produites sur support de remplacement, 1981-1992*. Gratuite, cette dernière est disponible en format imprimé en gros caractères ou sur cassette sonore. Pour information: Publications et services de mise en marché, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0N4.

Pensées

«Lecteur...est-il un port mieux fait pour t'accueillir qu'une vaste bibliothèque.» Italo Calvino

«C'est un métier de faire un livre, comme de faire un pendule.» La Bruyère

«La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert.» André Malraux

«Les livres sont comme les fonctionnaires: les moins utiles sont les plus haut placés.» Louis Chantigny

Saviez-vous...

· qu'au cours de l'année dernière, les périodiques 7 jours, Santé, Le Bel âge et Clin d'oeil ont enregistré une hausse dans leur tirage et ce, malgré la récession? Leur augmentation a été respectivement de 43,8 %, 20,5 %, 19,7 % et 10,9 % selon le Audit Bureau of Circulation.

· qu'au cours d'une enquête en Grande-Bretagne, le tiers des auteurs pour enfants ont affirmé avoir été censurés par leur éditeur. Les sujets? La question des femmes bien sûr, mais aussi le personnage du cochon, présent dans beaucoup d'histoires enfantines. Pourquoi le cochon? Eh bien, l'utilisation répétée de cette illustration risquerait de choquer les musulmans.

· que depuis 1950, au moins 15 incendies majeurs ont ravagé des bibliothèques canadiennes? Les bibliothèques ayant fait face à ce désastre sont les suivantes; 1952: Bibliothèque du Parlement (Ottawa); 1956: Bibliothèque d'hôpital à Moncton; 1957: Bibliothèque régionale, comté Pictou, New

Glasgow; 1959: Bibliothèque du village de Lanark (Ontario) et Bibliothèque régionale du Cap Breton; 1960: Bibliothèque municipale de Hull; 1962: Institut de médecine et de chirurgie expérimentales, Université de Montréal; 1963: Bibliothèque municipale de Collingwood, Ontario; 1964: Bibliothèque d'Outremont; 1968: Bibliothèque municipale d'Etobicoke et Bibliothèque municipale de Saint-Jean; 1977: Bibliothèque, Faculté de génie, Université de Toronto; 1980: Bibliothèque municipale de Perth, Ontario; Bibliothèque nationale du Québec, Longueuil; 1982: Université Concordia et Bibliothèque-musée Niagara-on-the-Lake; 1985: Bibliothèque, Université Dalhousie; 1986: Bibliothèque municipale, Carleton Place. Les causes invoquées sont: cigarette, incendie criminel, foudre, électricité, travaux de réparation et propagation d'un feu voisin.

· que des milliers d'enfants aux États-Unis sont laissés à eux-mêmes dans les bibliothèques publiques? En effet, des parents trop pauvres pour prendre une gardienne envoient leurs enfants à la bibliothèque publique après l'école en attendant qu'ils passent les prendre après le travail. L'ampleur du phénomène est tel que certaines bibliothèques publiques, dont celles de Dallas et Flagstaff ont dû interdire l'accès à tout enfant (de moins de sept ans à Dallas et de moins de 10 ans à Flagstaff) non accompagné d'un adulte. Certaines bibliothèques ont même placé une affiche indiquant aux parents qu'ils pourraient être accusés de négligence ou d'abus en cas d'enlèvement, car les bibliothèques ne se tiennent pas responsables des problèmes ou accidents qui peuvent survenir dans leurs lieux.

Recette assurée pour obtenir un emploi

Une étude de la Direction générale de l'enseignement révèle que seulement 2 % des personnes qui possèdent un doctorat sont sans travail deux ans après la fin de leurs études. Parmi les autres, 86 % détiennent un emploi à temps plein dans le domaine de leurs études. D'ailleurs, plus du tiers ont déjà un emploi régulier avant l'obtention de leur diplôme. *Fine Pointe*, juin-juillet 1993

Accès en-ligne à l'information gouvernementale

Le 8 juin 1993, les États-Unis ont adopté le Government Printing Office Electronic Act donnant ainsi force de loi à l'accès en-ligne de l'information gouvernementale. Le communiqué émis par le Président souligne que cette étape dans la diffusion électronique favorisera la connaissance du moyen jugé le plus efficace pour diffuser toute l'information gouvernementale destinée au public. Les bibliothèques pourront accéder gratuitement au système.

Une enquête captivante

Avec la parution du livre *Sex de Madonna*, les bibliothécaires ont eu à décider si oui ou non le livre serait mis à la disposition du public dans leur bibliothèque. À peu près à la même époque, Will Manley, alors du *Wilson Library Bulletin*, faisait paraître un questionnaire sur la position des bibliothécaires face à la sexualité, dans le numéro de juin 1992.

Le sujet a certainement suscité beaucoup d'intérêt puisque 2 797 personnes y ont répondu. M. Mamley dévoilera les réponses au questionnaire dans *The Manley Art of Librarianship*, qui devrait paraître au mois d'octobre. *American Libraries* de mars 1993 donne un avant-goût des réponses qu'on y trouvera:

.91 % des répondants ont lu *The Joy of Sex*;

.78 % des répondantes ont été harcelées par un usager;

.40 % considèrent que *Playboy* devrait se retrouver dans les bibliothèques publiques;

.11 % ont indiqué que le yogourt faisait partie intégrante de leurs fantaisies sexuelles...

Tout sur l'information géoscientifique

Né de la fusion de la bibliothèque de la Commission géologique du Canada et du Centre national de Geoscan, le Centre canadien d'information géoscientifique (CCIG) offre dorénavant un guichet unique d'information. En plus des services conventionnels de bibliothèque, le CCIG propose aussi de nouveaux produits et services à base de technologie. Le centre mettra l'accent sur les fonds spéciaux, la conception de bases de données et la prestation d'un service de renseignements techniques. La majeure partie des fonds pourra être accessible au prêts entre bibliothèques.

Livres de jeunesse

L'Union internationale pour les livres de jeunesse (IBBY International Board for Young People) est une association sans but lucratif dont l'objectif est d'inciter les jeunes à la lecture. La

fondatrice de ce réseau, Jella Lepman, elle-même victime de racisme, a voulu développer la compréhension internationale par la littérature de jeunesse.

L'IBBY réunit plus de 50 pays. Sa mission est de fournir des lectures de haut niveau littéraire et artistique, de soutenir la publication et la distribution de bons livres, de fournir aide et formation, de stimuler les travaux de recherche universitaire.

Entre autres initiatives, l'IBBY a mis sur pied un centre de documentation spécialisé dans les livres pour les jeunes handicapés.

Qualité des données

Grâce aux services de CODATA (Committee on Data for Science and Technology), les chercheurs en sciences physiques, biologiques, géologiques et astronomiques peuvent profiter de données plus exhaustives et plus fiables. CODATA est un organisme international qui s'intéresse aux méthodes d'acquisition, de gestion et d'analyse des données, telles que la normalisation de la présentation des données dans les bases ou l'uniformisation de la terminologie. L'organisme publie un bulletin trimestriel qui permet aux membres d'être au courant de ses activités: conférences, publications, etc. Le comité relève du Conseil international des unions scientifiques.

Positionnement

Un des concepts clé dans la stratégie marketing est le positionnement. À la base de ce concept, c'est la prémisse selon laquelle le client évalue et achète des produits en fonction de sa propre

perception de leurs caractéristiques spécifiques. D'où la nécessité de la segmentation et de la différenciation.

Voici, quelques principes de base pour aider les bibliothèques dans leur démarche de positionnement. Au départ, la bibliothèque doit bien connaître la position qu'elle occupe actuellement. Elle doit ensuite définir la position qu'elle aimerait occuper. Il est recommandé de restreindre sur un ou deux buts seulement à la fois.

Il reste à déterminer les tâches nécessaires à l'atteinte de ce qui doit être accompli pour arriver à la situation désirée. Il est certes plus souhaitable de se trouver une niche inoccupée que de chercher à gagner du terrain sur des compétiteurs. La stratégie de positionnement se distingue par l'effort concerté d'émettre un message unique sur le produit ou le service à promouvoir, ce qui implique que toutes les formes de communication de la bibliothèque feront partie de la stratégie de positionnement.

Enquête sur le placement des finissants

Selon les résultats de l'enquête sur les finissants de maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Toronto, en 1992, 63 % des répondants avaient un emploi professionnel (temps plein, temps partiel, permanent ou temporaire), comparativement à 82 % en 1991 et à 90 % en 1990. Le salaire moyen était de 34 740 \$, une diminution de 910 \$ par rapport à l'année précédente. C'est dans les bibliothèques spécialisées que se retrouve le plus grand nombre de nouveaux emplois.

Information sur la société québécoise

DOCUMENSA présente son nouveau CD-ROM, *La bibliothèque québécoise*. Cette banque d'informations regroupe les bases Index de l'actualité, *Index des affaires*, *Index de la santé et des services sociaux*, ainsi que les bibliographies sur les communications au Québec (*MEDIADOQ*), l'environnement et l'aménagement du territoire québécois (*ENVIRODOQ*) et les publications gouvernementales québécoises (*PUBLIQ*). L'interrogation s'effectue à l'aide d'une version allégée d'*EdiBase*.

Pour plus d'informations, communiquer avec *DOCUMENSA*, 801 rue Sherbrooke Est, bureau 615, Montréal (Québec) au (514) 524-7722.

FreeNet

En quelques mois, FreeNet, le réseau de communication mis sur pied à Ottawa, est devenu le deuxième plus important du genre au monde. Le réseau est opéré par des bénévoles du domaine de l'informatique et des technologies de l'information. Il permet l'accès à des banques de données, à des forums de discussion et il assure le lien avec InterNet. Depuis sa mise en opération, 4 000 usagers l'ont utilisé : de 50 à 100 utilisations. Les ventes de «modem» ont radicalement augmenté dans la région, jusqu'à 800 % dans les derniers trois mois!

Cependant, son utilisation demeure encore le fait d'une minorité : 80 % des utilisateurs sont des hommes, qui utilisent l'anglais et assez fortunés pour être détenteur d'un ordinateur et d'un modem.

Pour permettre l'accès du réseau à un plus grand nombre, le réseau devrait être bilingue et être accessible à partir de terminaux installés dans les bibliothèques. Cette nouvelle forme de culture devra devenir disponible au public en général.

Douanes

Plusieurs centaines de livres et revues sont retenus aux Douanes canadiennes, en vue d'une examen et, en particulier, au sujet de l'obscénité possible. L. Fowlie, la représentante de la CLA au comité Libre expression du Conseil des livres et périodiques, dénonce ce qu'elle considère discriminatoire envers les petits éditeurs.

Des groupes de pression contre la censure, le Conseil sur les livres et périodiques, de même que l'Association des libraires ont écrit au ministre Otto Jelinek pour que cesse cette pratique.

Fermeture de la bibliothèque centrale (Ville de Montréal)

Depuis le 17 septembre et ce pour un an, la bibliothèque centrale de la Ville de Montréal sera fermée pour cause de travaux majeurs de rénovation. Durant cette période, l'automatisation d'une partie du catalogue des collections de la bibliothèque se poursuivra. La Bibliothèque centrale annexe située à deux pas de la centrale, restera ouverte pour offrir les services à la clientèle. Vers la fin octobre 1993, des services de référence et de consultation sur place seront offerts dans l'édifice Lafontaine, au 1301, rue Sherbrooke Est.

Pour faire un peu plus que de l'indexation assistée par ordinateur

L'article qui suit est le dernier d'une série traitant des applications des systèmes à base de connaissances ou systèmes experts (ci-après SE) en bibliothéconomie. Cette fois, l'accent est mis sur les problèmes liés au traitement du langage naturel, sur l'analyse automatique des textes et sur l'apport important des SE pour pallier ces problèmes.

Le traitement analytique d'un document, en vue de produire un résumé ou d'en traduire le contenu dans un langage contrôlé, nécessite une expérience et une habileté particulières. De fait, les trois principaux intervenants dans l'analyse de contenu d'un document sont : l'auteur, le spécialiste de l'information et le lecteur. Tout développement futur de SE destiné à l'analyse de contenu ou à l'indexation devrait rejoindre les besoins analytiques de ces trois intervenants.

Déjà en 1960, certains systèmes de correction et de traitement de texte commençaient à être développés, mais ils ne traitaient que des mots isolés. Ensuite, certains systèmes documentaires sont apparus mais ils restaient très dépendants des techniques d'indexation et de production de mots clés. Actuellement, des systèmes de traduction automatique sont développés mais ils sont incapables de traiter réellement les ambiguïtés de la langue ou bien ils ne fonctionnent que dans des domaines techniques très spécifiques.

LE PROCESSUS D'ANALYSE

L'analyse de la structure du document examine la structure externe du document, délimite les principales entités telles que les mots, les phrases, les paragraphes, les sections, les vedettes et les titres. Cette première tâche permet de mettre en relation les mots à traiter et les éléments du lexique (nom, verbe, adjectif, etc.). La syntaxe permet ensuite de déterminer le

rôle des différents mots de la phrase et finalement la sémantique trouve la signification des mots selon le contexte.

Par exemple, prenons la phrase «Cet avocat a un drôle de goût», ici intervient le problème des ambiguïtés : un mot étant susceptible d'avoir plusieurs sens (polysémie) ou étant porteur du même sens (synonymie).

L'analyse du contenu identifie quels sont les mots et les phrases du document original, qui sont suffisamment significatifs pour en décrire le contenu.

Enfin, des connaissances générales sur le monde sont essentielles afin de faire des raisonnements d'analyse plus élaborés. Une bonne connaissance du domaine traité est aussi nécessaire pour ne pas se limiter à la seule compréhension de phrases isolées.

COMMENT ANALYSER LA STRUCTURE...

Certains systèmes se créent un modèle en identifiant toutes les composantes de la structure externe du document et en tenant compte des caractéristiques générales du texte. Ils calculent la fréquence des mots de façon à identifier les mots significatifs. Des algorithmes peuvent également être développés pour déceler les variantes syntaxiques.

COMMENT ANALYSER LE CONTENU...

Il existe deux principaux groupes de techniques pour identifier quelles sont les phrases qui représentent le mieux les thèmes prédominants d'un document :

1) Les techniques liées au traitement des langues naturelles. Par un processus com-

plexe d'identification des phrases importantes, le système analyse la disposition des phrases, des sections et des sous-sections du document.

2) Les techniques liées à l'utilisation d'une base de connaissances pour stocker des données représentatives sur l'analyse documentaire. C'est à partir d'entrevues, avec l'indexeur qui a une certaine expertise dans le traitement analytique qu'on construit la base de connaissances.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAITEMENT DU LANGAGE

Contrairement aux systèmes traditionnels qui ne manipulent que des chaînes de caractères (comme dans un traitement de texte), les systèmes de traitement des langues naturelles peuvent manier les concepts sous-jacents.

D'abord la morphologie : à l'aide d'un lemmatiseur, on retrouve les différentes formes d'un même mot. Ensuite, par un traitement lexical sémantique on repère toutes les formes synonymes. Finalement, par une opération syntaxique il est possible de transformer, par exemple, la structure verbe-nom en structure nom-adjectif et de former par la même occasion des descripteurs pertinents.

De plus, par le traitement linguistique de l'ambiguïté il sera possible d'identifier deux concepts liés à un mot (par exemple, identifier les concepts présidentiel et bananes, tous deux liés au mot régime, et de choisir finalement le bon et non pas seulement manipuler la chaîne de caractères : régime.

Projet AIDA

C'est un programme de recherche conjoint entre une entreprise australienne, Computer Power Group et le Parlement australien qui a permis le développement du système AIDA. Le principal objectif était de développer une méthode pratique d'analyse de contenu avec un minimum d'intervention humaine. La première version de AIDA tourne sur micro-ordinateur (environnement MS-DOS, MS 80386) et peut, à partir d'un fichier en caractères ASCII élaborer quatre différents niveaux d'analyse : soit, un ensemble de phrases-clés, de paragraphes-clés, ordonnés par importance, une table des matières et un index.

Les points suivants résument les principales opinions émises par les utilisateurs, sur l'efficacité de ce système:

·AIDA identifie tous les points importants soulevés par l'auteur du texte. L'efficacité de l'analyse est donc largement dépendante de l'efficacité de l'argumentation de l'auteur.

·AIDA n'est pas en mesure de fournir une vue d'ensemble, sauf celle apportée par l'auteur du texte.

·Le principal avantage que le système AIDA offre sur les méthodes manuelles d'analyse est qu'il fournit non seulement un résumé, mais également une façon d'accéder rapidement aux points d'intérêt à l'intérieur du document.

·AIDA ne peut pas cependant placer le document dans un contexte plus large et fournir une critique du texte original.

·AIDA ne peut pas de même produire une forme agréable et élégante de résumé. Il identifie les passages cohérents mais ne les rend que dans le langage de l'auteur.

Projet SATO

Plus près de nous, SATO, développé au Centre d'ATO de l'Université du Québec à Montréal, apporte une aide précieuse à l'indexeur, tant au point de vue de l'extraction et du contrôle du vocabulaire, qu'à l'indexation comme telle ainsi qu'au repérage. Comme AIDA, SATO va lui aussi au-delà du traitement des chaînes de caractères et a l'avantage de combiner plusieurs approches.

Parmi les forces de SATO, notons les points forts de ce dernier système:

·SATO offre différentes stratégies de catégorisation des formes lexicales, ce qui accélère de beaucoup le processus d'extraction du vocabulaire pertinent.

·SATO aide également à repérer les relations lexico-sémantiques entre les termes, ce qui facilite par exemple l'élaboration du thésaurus.

·SATO permet d'ajouter des propriétés au texte, par exemple, selon la structure du texte, l'utilisateur pourra annoter les différentes parties du texte (introduction, conclusion, sommaire, etc.).

·SATO permet la mise à jour rapide du vocabulaire contrôlé, au fur et à mesure que des textes sont ajoutés dans le corpus.

·L'indexation faite à partir de SATO est centralisée ou non. Elle est donc très flexible et s'adapte aux besoins en contrôle, en exhaustivité et en spécificité de chaque milieu ou de chaque corpus.

·Les grandes capacités d'analyse de SATO, tant au point de vue de l'extraction des lexèmes que de l'établissement des relations lexico-sémantiques contribuent inévitablement à améliorer l'aide au repérage de l'information pertinente.

·Finalement, la grande flexibilité de SATO tient à sa compatibilité avec d'autres logiciels.

Actuellement, un certain nombre de recherches théoriques portent sur des architectures complexes pour aider à la compréhension automatique des langues. Mais la compréhension d'un texte quelconque nécessite un ensemble très important de connaissances extrêmement coûteuses et difficiles à décrire formellement. Ceci explique en particulier pourquoi les systèmes actuels ne sont efficaces que dans des domaines limités.

De plus, le domaine de la compréhension du langage est éminemment pluridisciplinaire et fait intervenir la linguistique, la sémantique, la logique, la psychologie cognitive et l'intelligence artificielle. Il n'est donc pas toujours facile de réunir toutes ces compétences dans une équipe de développement de système.

Pour en savoir plus

BERTRAND-GASTALDY, Suzanne, «L'indexation assistée par ordinateur: un moyen de satisfaire les besoins collectifs et individuels des utilisateurs de bases de données textuelles dans les organisations», dans *ICO Québec*, septembre 1990, p.71-90.

FARGUES, Jean et Gérard SABAH, «Intelligence artificielle et langage naturel», *La recherche*, vol.23, no 245, juillet-août 1992, p.818-825.

JONES, Richard L., «Automatic Document Content Analysis : the AIDA Project», dans *Library Hi Tech*, vol.10, no 1-2, 1992, p.111-117.

Marc Duval

Marc Duval est un jeune entrepreneur dans le domaine du courtage en information. Il n'y est pas venu par défaut mais plutôt par intérêt. Comme il le dit si bien lui-même: «Cela fait partie de mes gênes puisque mon père a une entreprise de remboursement et que ma mère possède un salon de coiffure.» Quant à lui, il dirige le Service de recherche documentaire DSI, situé à Bourcherville.

Corpo Clip: En quoi consiste-le travail d'un courtier en informatique?

Marc Duval: C'est assez varié, mais étant donné les conditions économiques difficiles que nous connaissons depuis quelques années, on peut remarquer que les demandes de services ont surtout pour objet la restructuration et/ou l'informatisation de bibliothèques ou de centres de documentation. J'ai déjà eu aussi à faire l'inventaire d'une collection, à déterminer des politiques d'acquisition, etc. Récemment, j'ai terminé un contrat à Sorel pour un centre de documentation où le bibliothécaire avait pris sa retraite depuis quelque temps. Il a fallu remettre complètement sur pied ce centre. J'ai d'ailleurs établi avec l'entreprise un contrat de service pour répondre à leurs besoins futurs.

J'ai aussi travaillé pour une petite bibliothèque gouvernementale dirigée par une technicienne. À la suite de son départ, on en avait confié la responsabilité à une secrétaire. C'est malheureusement de plus en plus souvent le cas. Alors, on m'a demandé d'étudier la situation et de proposer des moyens de simplifier ses tâches afin qu'elle puisse fonctionner. Pour les tâches plus complexes, on utilisera des services professionnels à l'extérieur. C'est l'«outsourcing», de plus en plus à la mode. Je leur ai suggéré de faire affaire avec une agence d'abonnement de périodiques. J'ai aussi proposé un catalogage simplifié. Cette secrétaire essayait de cataloguer les documents selon les règles de l'art en

consultant un manuel. Imaginez le temps perdu et le cas de burn-out! Bref, on en voit de toutes sortes!

Parallèlement à ces activités de conseil, je compile et publie des dossiers de presse que je vends aux bibliothèques publiques. Il y en a maintenant six, sur différents thèmes: Les BPC, l'ozone atmosphérique, l'effet de serre, l'irradiation des aliments, les nouvelles techniques de reproduction et l'inceste. Tous les articles sont indexés par auteur, titre et sujet. Et une bibliographie accompagne le document. Ce sont d'excellents ouvrages rédigés dans un français impeccable. La qualité de la langue est très importante pour moi, elle ajoute à la crédibilité d'une entreprise. Il m'arrive aussi de faire des contrats de publication. J'ai notamment indexé un livre publié par l'Office des ressources humaines du gouvernement.

CC: Votre entreprise existe depuis longtemps?

MD: Depuis 1987. C'est l'année où j'ai décidé de bâtir une entreprise et de prendre les moyens pour y arriver. J'ai rencontré la Corporation des jeunes entrepreneurs de La Jemmeriaie, un organisme para-gouvernemental qui s'occupait des subventions et de la formation. Ce fut une très bonne expérience. J'y ai appris les rudiments de la comptabilité: le grand livre, les postes budgétaires, bref la tenue de livres. J'y ai aussi établi mes premiers contacts dans le milieu des affaires.

J'ai démarré lentement. Je ne disposais pas de gros moyens financiers et l'équipement informatique était plus cher à l'époque qu'aujourd'hui. Maintenant, on peut se procurer un micro-ordinateur avec microprocesseur 386 pour 2 000 \$ et les imprimantes laser sont très abordables. Avec le temps, j'ai acheté un fax modem et un balayeur optique. C'est un petit outil qui lit les documents, autant les caractères que les figures, les numérise, les rend

lisibles par ordinateur et les mémorise dans des fichiers. Il est très utile pour les dossiers de presse.

Comme je vise une clientèle de professionnels, je ne peux pas lésiner sur la qualité de mes outils, de mes logiciels ou de mes ressources. Je fais ma publicité par fax et c'est l'ordinateur qui s'en charge à partir des listes d'envoi que j'y ai entrées. C'est moins coûteux et plus rapide que le publipostage.

Ce type de clientèle pointue, qui sait ce qu'elle veut, exige un service rapide, efficace et compétent. Et je trouve cela merveilleux qu'à la suite d'une recherche bibliographique dans une banque sur Dialog, Can/Ole ou Infomart, par exemple, je puisse obtenir, par l'ICIST, une copie d'un article le jour même et le retransmettre presque instantanément à mon client par fax modem. Et cela, sans que j'aie à manipuler de copie papier.

CC: Qu'est-ce qui vous a poussé à créer votre entreprise?

MD: J'aime la diversité. J'aime changer de milieu de travail, me déplacer. J'aime rencontrer toutes sortes de gens intéressants. En fait, ça ne s'adresse pas aux personnes trop craintives ou trop routinières.

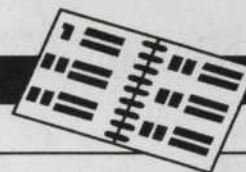
J'avais envie d'être mon propre patron, de contrôler mes activités. Je ne voulais pas que quelqu'un d'autre décide du moment de ma retraite ou de mon fonds de pension. J'applique mes propres «critères d'embauche» quand j'accepte un contrat. Je pense que je suis finalement assez indépendant.

CC: Les premières années n'ont pas dû être faciles?

Suite à la page 12

À l'agenda

par Daniel Boivin



8 octobre 1993

Montréal, Québec
«Stratégies de recherche
d'emploi» Activité de soutien
à la recherche d'emploi
Rens.: C.B.P.Q.
Tél.: (514) 845-3327

13 au 16 octobre 1993

Sherbrooke, Québec
«L'information à l'ère
bionique»
20^e congrès et colloque
de l'ASTED
Rens.: ASTED
Tél.: (514) 522-7833

22 octobre 1993

Montréal, Québec
«Aspects décisionnels et
politiques en milieu municipal»
Formation continue-C.B.P.Q.
Rens.: C.B.P.Q.
Tél.: (514) 845-3327

22 au 28 octobre 1993

Columbus, Ohio
«Integrating technologies /
Converging professions»
ASIS Annual Meeting
Rens.: ASIS
Tél.: (301) 495-0900

24 septembre-1993

29 octobre 1993
Montréal, Québec «Comment donner
une allure prof. à ses écrits et à ses
présentations visuelles par l'exploita-
tion des possibilités de la micro-
informatique» Formation continue-
C.B.P.Q. Tél.: (514) 845-3327

29 octobre 1993

Québec, Québec «Le droit
d'auteur : les usages permis
dans nos bibliothèques»
Formation continue-C.B.P.Q.
Rens.: C.B.P.Q.
Tél.: (514) 845-3327

1^{er} au 3 novembre 1993

Washington, D.C.
Online 93 - CD-ROM
Conférence & Exposition
Rens.: Online Inc.
Tél.: (203) 761-1466

5 novembre 1993

Montréal, Québec
«L'entrevue de sélection : les
dernières tendances» Activité
de soutien à la recherche
d'emploi Rens.: C.B.P.Q.
Tél.: (514) 845-3327

9 au 11 novembre 1993

Montréal, Québec
Salon canadien de l'informa-
tique / bureautique
Rens.: Steve Prahalis
Tél.: (514) 270-5481

19 novembre 1993

Montréal, Québec
«Tout savoir sur la veille
technologique»
Formation continue-C.B.P.Q.
Rens.: C.B.P.Q.
Tél.: (514) 845-3327

3 décembre 1993

Montréal, Québec
«L'aménagement et la
construction de bibliothèques
- Processus de planification»
Formation continue-C.B.P.Q.
Rens.: C.B.P.Q.
Tél.: (514) 845-3327

14 au 20 janvier 1994

Los Angeles, Californie
American Library Association
Midwinter
Conference
Rens.: ALA

Suite de la page 11

MD: Non, mais il faut savoir être patient, ne pas partir en peur, ne pas s'imaginer qu'on va être millionnaire du jour au lendemain. En affaires, on dit souvent que ça prend cinq ans avant d'être rentable. Il ne faut pas cesser d'y croire pendant toutes ces années. Je dirais qu'au départ on doit investir de 20 000 \$ à 40 000 \$ qui couvrent la publicité, les frais d'entreprise, l'achat d'une automobile, l'essence, etc. Et je ne compte pas le salaire. Dans mon cas, ma famille m'a beaucoup soutenu, tant financièrement que moralement. Il y a eu des hauts et des bas et ils ont enduré mon caractère des mauvais jours.

Il ne faut pas être insécure, gare aux ulcères et au cancer! Il faut être dynamique plutôt qu'agressif. Si le client dit non, je n'essaie pas de lui imposer mon point de vue.

CC: Avez-vous rencontré des problèmes?

MD: Oui, les banquiers! Face aux petites entreprises, déjà ils sont très prudents. Alors, avec un projet inusité comme le mien, ils le deviennent excessivement.

On doit leur soumettre un plan d'affaires pour obtenir qu'une partie de la subvention à laquelle j'aurais eu droit si la banque m'avait appuyé. Bref, c'est finalement la Caisse populaire qui a accepté de me financer.

Il m'est aussi arrivé de perdre quelques clients parce que je ne disposais pas des outils appropriés. Ça peut se produire dans de petites comme dans de grosses entreprises. Souvent, on investit et on embauche seulement quand on a le volume de contrats pour le justifier et dans le processus, on peut perdre certains clients. Il faut prendre ça avec philosophie.

Pour ceux dont les bureaux sont à la maison, comme moi, on doit absolument avoir des activités à l'extérieur. Il faut sortir de la maison, du travail et s'aérer l'esprit. Dans mon cas, j'ai choisi l'exercice dans un centre Nautilus et cela me fait beaucoup de bien.

Une petite entreprise comme la mienne, c'est assez différent de la bibliothèque traditionnelle. Je dois toujours surveiller

les coûts, faire un budget réaliste, m'y tenir, être économe et contrôler mes dépenses. Comme je le disais plus tôt, ça prend quelque temps avant d'atteindre la rentabilité et ça prend quelque temps avant de pouvoir s'accorder une rémunération décente. Face à la concurrence, il faut parfois couper les prix ou encore, pour attirer la clientèle, offrir certains services gratuitement.

La qualité totale, je trouve que c'est un concept intéressant. En fait, ça répond au laxisme des entreprises. Au début d'une petite entreprise, on surveille tout de A à Z. Puis elle grossit, on ajoute des services, alors on perd la mainmise, ça se dilue un peu. Je travaille actuellement pour une entreprise de Sorel où on applique le concept de qualité totale et je trouve ça fascinant. Toutes les fonctions sont réévaluées en suivant des feuilles de route. Si on apporte un changement, il doit d'abord être approuvé. En fait, la qualité totale, c'est comme un système de bibliothèque ou un système de classification!

CC: C'est assez surprenant comme comparaison!